



Vandoeuvre lès Nancy, le 15 avril 2011

à
Madame Carla **BRUNI-SARKOZY**
Palais de l'Elysée
55 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS CEDEX

V/Réf. :

N/Réf. : PR 16/11

Objet : Dossier n°10/00206 TGI Nancy - LRAR 1A06093887993

Madame,

Je suis papa d'une petite fille, Anouk, née le 05 décembre 2009. Depuis le jour de sa naissance, je me bats pour faire valoir et respecter à équité avec sa mère mes droits de père. Depuis sa naissance, j'ai vu Anouk moins de 30 jours cumulés. Je n'ai pas vu Anouk depuis plus de 159 jours, depuis le 06/11/10.

J'ai dénoncé l'interdiction irrationnelle de mes droits par plus de 30 lettres recommandées à M. le Président de la République Nicolas SARKOZY, à ses ministres de la Justice, de la Famille, au Procureur de la République de Nancy, à la Présidente du TGI de Nancy. Aucune réponse !

Aujourd'hui je ne suis plus que l'ombre de moi-même, j'aime Anouk plus que tout au monde, je suis prêt à mourir et tuer s'il le faut pour défendre l'équilibre psychologique et affectif d'Anouk. Cet enfant n'a pas le droit d'être sacrifiée par les dysfonctionnements politico-judiciaires.

J'ai besoin de votre aide, SVP aidez-moi, SVP, je vous demande de m'aider.

J'ai tout subi dans cette affaire, du rappel à la loi par le substitut du procureur jusqu'à la violation de domicile des bureaux de ma société par un enquêteur social (classé sans suite par le procureur de la république), en passant par une première enquête sociale de 11 pages de mensonges, la destruction des relations avec ma famille, les insultes écrites du juge à l'égard de mes études et de ma situation professionnelle, jusqu'au refus du Procureur de la République de me donner la copie des procès-verbaux d'enquête menée par l'Unité de Protection Sociale de l'Hôtel de Police de Nancy.

Et cerise sur le gâteau, pour me faire taire, en utilisant les méthodes soviétiques du siècle dernier, le Procureur de la République, dans un courrier qu'il adresse à l'OPJ, exige que je sois entendu par un médecin psychiatre ! Diplômé de 2 grandes écoles d'ingénieurs françaises, thèse en Intelligence Artificielle, un QI de 133, patron d'une start-up high tech spécialisée en mécatronique, je sais lire les articles de lois sur Legifrance, rédiger une LRAR pour dénoncer des irrégularités et construire un site internet : je suis donc dangereux et atteint de maladies mentales, de troubles psychiques et de désordres émotionnels. No comment.

Je viens de construire le site internet www.SOS-Anouk.fr dans lequel je publie la genèse, les courriers reçus et envoyés, les enquêtes, procès verbaux, rappels à la loi et jugements de complaisance. Nous nageons en pleine affaire d'Outreau où le Procureur de la République n'a aucune preuve, rien de rien, mis à part les allégations verbales de personnes peu scrupuleuses. Aujourd'hui il s'acharne donc à me faire taire par tous les moyens dont il dispose.

J'ai maintenant besoin de votre aide : il faut que vous, Première Dame de France, dénonciez de telles pratiques. SVP, aidez-moi, aidez Anouk, aidez-nous.

Vous remerciant de votre lecture, veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe RICHARD,

Copie :

- Publication internet